



Union Nationale des Fabricants d'Étiquettes Adhésives  
4/6, rue Borromée - 75015 PARIS  
Tél. : 01 45 44 13 37 / Fax : 01 45 48 44 74  
www.unfea.org

# Formation

## CONNAISSANCES TECHNIQUES POUR LES COMMERCIAUX DE L'ÉTIQUETTE

Formation réservée aux adhérents UNFEA

### Public

Commerciaux, technico-commerciaux, assistants commerciaux des entreprises fabricant-tes d'étiquettes désireux d'acquérir les connaissances nécessaires pour conseiller au mieux leurs clients.

### Objectifs pédagogiques

Comprendre les étapes de fabrication, d'impression et de façonnage des étiquettes. Mieux appréhender les qualités inhérentes aux supports, les principaux défauts rencontrés et leur résolution. Maîtriser le vocabulaire spécifique à la profession.

### Dates et horaires - 2+1 jours

Mercredi 23 juin (10h-13h / 14h-18h)  
Jeudi 24 juin (9h00-12h30 / 13h30-17h30)  
Mercredi 30 juin (10h-17h)

### Lieu

#### Bureaux de l'UNFEA

4/6 rue Borromée - 75015 PARIS (métro Volontaires ligne 12)

**Hébergement** : possibilité de vous fournir une liste d'hôtels - nous contacter

### Coût

525 €HT par personne, plus 75 €HT de frais de bouche (3 déjeuners)  
Soit **717,60 € TTC** par personne, payable à l'IRFIP sur facture.

### Inscription

Auprès de l'UNFEA, par mail : [christophe.perrot@unfea.org](mailto:christophe.perrot@unfea.org) (envoyer le noms des participants à inscrire) - Tél. : 06 33 70 59 06

**Avant le lundi 14 juin 2010**

Nombre de places limité à 15.



# PROGRAMME

---

**Les 23,24 et 30 juin 2010**

## **Connaissances technique pour les commerciaux de l'étiquette**

Les étapes du process de fabrication

*Cette formation a été mise au point en collaboration avec l'UNFEA. 16 participants en 2008 (2 sessions), 11 en 2009 : c'est assurément l'une des formations favorites des adhérents UNFEA.*

### **1 - Le support**

#### **A - Présentation des supports non auto-adhésifs et des frontaux :**

- la fabrication des papiers supports : schéma global, analyse détaillée des étapes de fabrication,
- les propriétés des papiers,
- la classification et la reconnaissance des papiers,
- les matières plastiques et les autres supports : nature, fabrication et propriétés.
- choix des frontaux en fonction des modes d'impression

#### **B - Les adhésifs : natures et propriétés, quel type d'adhésif choisir en fonction de substrats et des utilisations**

#### **C - Les protecteurs et glacines : natures, fabrication et propriétés**

### **2 - L'impression de l'étiquette**

#### **A - Les principes techniques de l'impression :**

- le prépresse : Les modes d'impression (Tons directs, quadrichromie...), les techniques, documents de référence, le transfert des fichiers et la sécurité
- les encres et vernis, natures propriétés et choix
- les techniques : la typographie, la flexographie, l'offset, l'héliogravure, la sérigraphie et le numérique. Description des machines, possibilités, limites, avantages et inconvénients.
- la faisabilité d'une impression



## PROGRAMME (Suite)

---

### **B - Le contrôle de la couleur**

- Notions de théorie
- Le pantone et les nuanciers, utilisation et limites
- Les modes de mesures.
- Critères d'acceptabilité d'une couleur

### **D - Les défauts d'impression**

### **E - Comment mener correctement un BAT**

## **3 - Le façonnage et la découpe des étiquettes**

### **A - Les principes techniques de la découpe :**

- les formes,
- les machines.
- critères de qualité d'une bonne découpe, les défauts

### **B - L'échenillage : techniques et difficultés**

### **C - Les autres types de façonnage**

- gaufrage,
- transfert à chaud, transfert à froid...

---

## FORMATEUR

***François Bourillon (IRFIP)***

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX FORMATIONS DE L'UNFEA

---

## **Champ d'application :**

Les inscriptions aux stages de formation organisés par l'Union Nationale des Fabricants d'étiquettes adhésives sont soumises aux présentes conditions, sauf dérogation écrite de la part de l'UNFEA. Toute inscription implique l'adhésion pleine et entière du responsable de l'inscription et du participant à ces conditions générales.

## **Participation aux formations**

Sauf précision contraire explicite dans le programme de la formation, les formations organisées par l'UNFEA sont ouvertes aux seuls adhérents de l'UNFEA. Il est entendu par adhérent toute société étant à jour du règlement de sa cotisation annuelle au titre de l'adhésion à l'UNFEA.

## **Inscription et paiement**

Les prix de formations sont indiqués sur chaque programme en euros HT et TTC. L'inscription se fait comme indiqué sur la première page du programme, soit auprès de l'organisme dispensateur de la formation, soit directement auprès de l'UNFEA. De même, le paiement se fera soit à l'organisme de formation, soit directement auprès de l'UNFEA, comme indiqué en première page de chaque programme. Nos formations sont payables à l'inscription. Aucune inscription n'est considérée comme valide tant que le paiement correspondant n'a pas été versé.

## **Convention et facturation**

En cas de formation conventionné, c'est l'organisme dispensateur qui s'occupera d'établir convention et facturation à l'entreprise participante, qui s'engage donc à respecter les termes de la convention de formation.

## **Annulation et abandon**

Toute demande d'annulation d'une inscription, à l'initiative du stagiaire ou du responsable de l'inscription doit être notifié par écrit à l'UNFEA ou à l'organisme de formation au moins dix jours avant la date de début du stage. Toute annulation passé ce délai entraînera la facturation complète des frais d'inscription.

Si, en cas de force majeure, un stagiaire dûment inscrit ne peut participer à la formation, il peut être remplacé par un collaborateur de la même société qui devra communiquer le nom et les coordonnées du remplaçant dans les plus brefs délais.

L'UNFEA se réserve le droit d'annuler ou de reporter les stages sans conditions. Dans ce cas, l'UNFEA s'engage à prévenir au plus tôt chaque stagiaire et à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session de la formation concernée, le cas échéant. En cas de changement sur les dates ou le lieu de la formation, l'entreprise aura la possibilité de retirer son inscription.

Dans ce cas ou celui d'une annulation de la formation du fait de l'UNFEA, l'intégralité des sommes réglées par l'entreprise au titre de l'inscription lui sera restituée.

## **Attribution de compétence**

En cas de litige, seuls les tribunaux de Paris sont compétents.